PLU'I

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de YRONDE-ET-BURON

Echelle : 1:6400

Version arrêtée du 31 août 2023

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

CITADIA EVEN CONSEIL

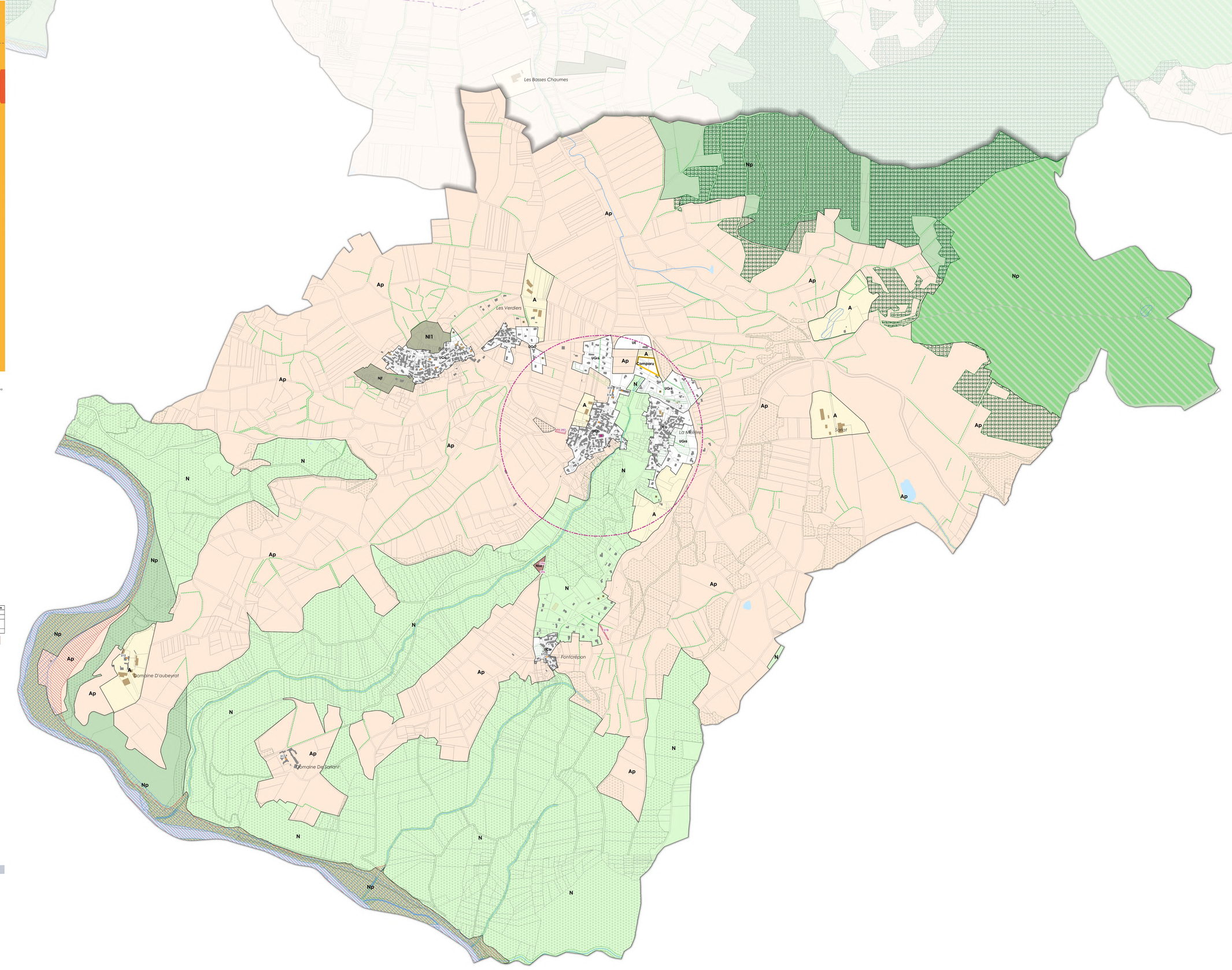

Limite du zonage du PLUi

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle générale
- Np : Zone naturelle protégée
- Nf : Zone naturelle à vocation de jardins potagers et/ou d'agréments
- Nl1 : Zone naturelle à vocation de loisirs (constructibilité limitée)
- Nse : Zone naturelle dédiée aux stations d'épuration
- UAa : Zone urbaine d'activités artisanales
- UCa : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 12m
- UCb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- UE : Zone d'équipement
- UGa : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max
- UGd7 : Zone urbaine résidentielle discontinue - 10% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé

- Zones humides avérées - CEN, Département, SAGE et inventaire
- Espace boisé classé
- Bois, Bosquets
- Pelouses sèches (source : CEN)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non aedificandi
- ER Equipements/aménagements
- ER Mixité sociale
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de hauteur
- Vergers
- Terres d'intérêt Viticoles
- Périmètre d'implantation
- Bande tampon 300m - Loi Montagne
- Linéaire commercial
- Haies à préserver ou à créer
- Recul obligatoire de 5m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local

- Fôret sous regime forestier

Patrimoine :

- Monuments historiques
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Site Unesco Chaîne des Puys et Faille de Limagne
- Zone Tampon Site Unesco

Gabarit :

- Bâtiments numérisés
- Bâtiments
- Bâtiments agricoles
- Parcelles cadastres
- Terrains de sport
- Cimetières
- Cours d'eau issus de la BD Topo
- Surfaces en eau

Protection des captages :
Périmètres de protection des captages

- Rapgeoche

Zonages réglementaires des plans de prévention des risques :

- Interdiction
- Prescription

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPRI Bassin de l'Auzon	ZBFa, ZBFb	ZRF, ZRC
PPRI Bassin de la Veyre	O1, O2, R1, R2	R3, R3s
PPRI Val d'Allier Clermontois	O	Ru, Rs, R
PPRI Val d'Allier Isoirien		
PPRI Agglomération clermontoise	O, Ov	Rfu, Ru, Vd, V

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
278	ER - Canalisation d'eau pluviale	423	la commune
283	ER - Création parking	787	la commune
296	ER - Station d'épuration	2571	la commune

Liste du patrimoine

Numéro	Type de patrimoine	Libellé
308	Patrimoine local	Ancienne école
309	Patrimoine local	Corps de ferme
310	Patrimoine local	Ecole
311	Patrimoine local	Four de Buron
312	Patrimoine local	Maison de caractère
313	Patrimoine local	Maison de caractère
314	Patrimoine local	Maison de Maître
315	Patrimoine local	Maison de Maître
316	Patrimoine local	Maison de Maître
317	Patrimoine local	Sarlan Château
373	Patrimoine local	Four

Liste des bâtiments en changement de destination

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20230904-DE-23-105-PJ2-DE
Date de télétransmission : 04/09/2023
Date de réception préfecture : 04/09/2023

N

0 250 500 m

Sources : IGN, Even, Citadia, EDIGEO Janv 2020